

Dignité humaine et conditions de vie indignes en Suisse

Le Courrier a publié une remarquable analyse d'**Alex Sutter**, philosophe et coresponsable de l'association humanrights.ch, sur le concept de dignité humaine et sur les conditions de vie indignes inscrites dans des lois suisses.

Le cadre ainsi posé, l'auteur passe en revue les domaines dans lesquels le droit, en Suisse, au lieu d'empêcher et de pénaliser les atteintes à la dignité humaine des plus faibles, les encourage au contraire. Il évoque en particulier la situation des criminel·le·s de droit pénal, des bénéficiaires de l'aide sociale et des requérant·e·s d'asile débouté·e·s.

Ce texte est issu de la contribution orale d'Alex Sutter à la journée d'action «Wo Unrecht zu Recht wird/Quand l'injustice devient loi» à Zurich, le 18 mars 2017. Il a été publié en [version longue \(allemand\)](#) dans la Wochenzeitung (WOZ). Traduction et adaptation d'Isabelle Michaud, chargée de la version française de l'association humanrights.ch.

[L'article dans Le Courrier](#)